

COMMISSION EXTRAMUNICIPALE CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS

Première séance – jeudi 18 décembre 2014

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Membres présents : Vincent Barbier, Jouda Bardi, Béatrice Bonacchi, Paul Bron, Emmanuel Carroz, Thierry Chastagner, Pascal Clouaire, Laurence Comparat, René de Ceglié, Sébastien Enault, Eliane Favereaux, Bruno Ferrand, André Lechevalier, Laetitia Lemoine, Jean-Loup Macé, Maurice Ozil, Catherine Rakose, Juliette Rolland, Hélène Sousbie, Guy Waltisperger.

Membres excusés : Antoine Back, Jean-Noël Causse, Mathieu Ilunga Kakonde, Sonia Yassia.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Première rencontre de la commission extramunicipale « conseils citoyens indépendants »; deux points à l'ordre du jour :

- Le rôle des CCI
- Le périmètre des CCI.

ORGANISATION / MODALITES DE FONCTIONNEMENT.

Point calendrier

1ère séance : jeudi 18 décembre, 19h

2ème séance : jeudi 8 janvier, 18h

3ème séance : mercredi 21 janvier, 18h

4ème séance : mardi 27 janvier, 18h

5ème séance : jeudi 26 janvier, 18h

Relation avec la presse

2 référents tournant : un *Porte-paroles élus*

élu et un citoyen pour chaque commission. *Porte-paroles citoyens*

1ère séance	Sebastien Enault	Laurence Comparat
2ème séance	Hélène Sousbie	Paul Bron
3ème séance	Jean-Loup Macé	Sonia Yassia
4ème séance	Guy Waltisperger	Vincent Barbier
5ème séance	Juliette Rolland	Laetitia Lemoine

Modalités de fonctionnement

-Respect des horaires : fin à 21h au plus tard

-Prise de décision : Objectif d'avoir un consensus mais vote si désaccord. Il s'agit d'un vote consultatif car c'est le conseil municipal qui tranchera au final. Les différents scénarios avec les votes seront affichés pour le passage en CM.

-Animation : L'animation des séances est assurée par l'association AequitaZ (Manu Bodinier)

-Il est proposé à la Commission un travail en plénière ou un travail par groupes : le travail en plénière est retenu par les membres de la commission pour cette première séance.

Point sur l'articulation Politique de la Ville et Conseils citoyens indépendants

Un temps de travail sera consacré à la question de l'articulation CCI / politique de la Ville, lors d'une prochaine séance. Un travail est en cours, en lien avec la Métro, sur le schéma global.

Interventions préalables

-Demande d'avoir un cadre plus général qui soit présenté avant de travailler sur les différents points évoqués (*citoyens*).

-Demande de faire des associations déjà existantes des partenaires dans le futur schéma (*CLUQ et l'AHGLO*).

LE ROLE DES CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS

Quelle hiérarchie des rôles proposés ?

Il faut ajouter aux 6 rôles identifiés dans le document de travail : le suivi des Conseils Municipaux.

⇒ Le rôle de la commission sera de rechercher le consensus

CO CONSTRUIRE ?

Représentants des 150 :

Rappel de la hiérarchie des rôles présentée par le groupe des 150.

Il y a un **contrat moral** entre les CCI et les élus à faire.

Le processus de co-construction **en amont** est important. Il faut bien définir les moyens de la co-construction et ce qui va au-delà du CCI.

Intervention : La co-construction est centrale mais **l'interpellation** l'est aussi. La co-construction peut aussi venir de la ville.

Il est important de bien définir **le périmètre** de ce sur quoi co-construire.

Intervention : Le débat est délicat : ce n'est pas de la consultation ce n'est pas de la concertation, on veut avoir un avis partagé si on co-construit. Tout ne se joue pas au CM mais **en amont et pas uniquement avec les CCI**. Place des autres partenaires.

Intervention : il faut **définir les moyens** de cette co-construction

CO DECIDER ?

Est-ce possible **en pratique** ?

Intervention : scepticisme sur la co-décision : trop glissant

Intervention : Co décision est importante. Contrat moral, **relation de confiance**.

INTERPELLATION ?

L'interpellation est un **outil** mais ce n'est pas un rôle.

Intervention : Le CCI doit avoir un rôle **d'alerte citoyenne**

Intervention : Les CCI doivent avoir la possibilité **d'inscrire des points à l'ordre du jour des Conseils Municipaux**

Il faut être clair règlementairement : l'interpellation doit **donner lieu à du concret**.

INDEPENDANCE ?

L'indépendance des CCI est importante.

En Synthèse :

✓ Un **consensus sur le rôle de co-construction** qui ne doit pas empêcher pas le débat ailleurs. La co-construction ne se fait pas uniquement entre les CCI et la municipalité. Les CCI ne sont pas le passage obligé de tous les projets.

✓ Il faut un **engagement moral** de la part de la municipalité. (une charte)

✓ Co construction se travaille **en amont** (avant la délibération). Les CCI doivent être des incubateurs de la participation.

✓ Co construction : **il faut du temps**

LE PERIMETRE DES CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS

4 hypothèses :

-CCI thématique à l'échelle de la ville

-CCI secteurs 6

-CCI des inter-quartiers : nouveaux secteurs bassin de vie

-CCI quartiers de 6 à 25

Intervention : Si un CCI communal, une organisation en parallèle avec la ville pour quelle proximité ? Souhait d'avoir des CCI de quartier mais conscience de leur non faisabilité. Concurrence avec les UQ n'est pas possible. Les CCI ne feront pas venir les gens les plus éloignés.

Ancrage de proximité à garder.

Intervention : obligation de réussite des CCI, échelle du quartier pas possible sur les modalités de mise en oeuvre technique (impossible de suivre au niveau administratif.) La dimension opérationnelle des CCI est indispensable mais est à croiser avec **des groupes éphémères thématiques** qui feront vivre les CCI et permettront des entrées et sorties. Les CCI ne doivent pas être les seuls instances.

Intervention : ne pas créer de super structure, mais nécessité d'avoir un **CCI thématique sur les résidents étrangers** pour pouvoir agir sur le droit de vote des résidents. Il faut irriguer les CCI de proximité : le CCREG souhaite évoluer vers un mode plus participatif (interpellation du CM). Notion des CCI autour des *collèges* est intéressante à creuser.

Intervention : mixage des CCI thématiques et de proximité semble intéressante. On aura aussi le droit de se tromper, de **consolider le processus, de l'adapter**.

Intervention : CCI par quartier impossible, mais la **notion de bassin de vie** importante. Le découpage institutionnel doit être cassé.

Intervention : expérimentation sur **bassin de vie** semble intéressante.

Intervention : ni ville, ni quartier, ni secteur : le bassin de vie paraît adapté. **Articulation avec la future évolution de métropolisation** doit aussi être prise en compte. Vigilance à avoir sur les sans voix...se pencher sur les CCS : ceux qui ont fonctionné.

Intervention : pas de CCI quartier. Attention à l'affectation des moyens : **si trop de CCI, on éparpille les moyens**. Notion des UQ : concurrence avec les CCI de quartier.

Intervention : Le secteur, c'est trop éloigné, une articulation doit être trouvée entre la proximité et les thématiques ? Il faut une **ouverture vers d'autres habitants** : bassin de vie ?

Intervention : La notion de périmètre doit aller avec la possibilité de mobiliser les citoyens : la **proximité est importante**. Il faudra une géométrie variable selon les thèmes choisis.

Intervention : **l'idée du périmètre des collèges** est intéressante car proche du bassin de vie

Intervention : **inclure tout le monde** dans la démocratie, avec des entrées et sorties possibles. Ne pas avoir de territoire rigide, mais une souplesse des CCI pour l'adapter.

Intervention : il faut **garder une dimension humaine** des CCI. Une entrée par commission qu'il faut développer. Souplesse importante mais ancrage territorial nécessaire pour faire tourner la

machine mais avec des commissions thématiques à l'échelle de la ville. Question de l'articulation avec les UQ : ce n'est pas le débat !

Intervention : Il faut sortir des acronymes pour être mieux compris. L'entrée par thématique doit être privilégiée mais avec des thématiques fortes.

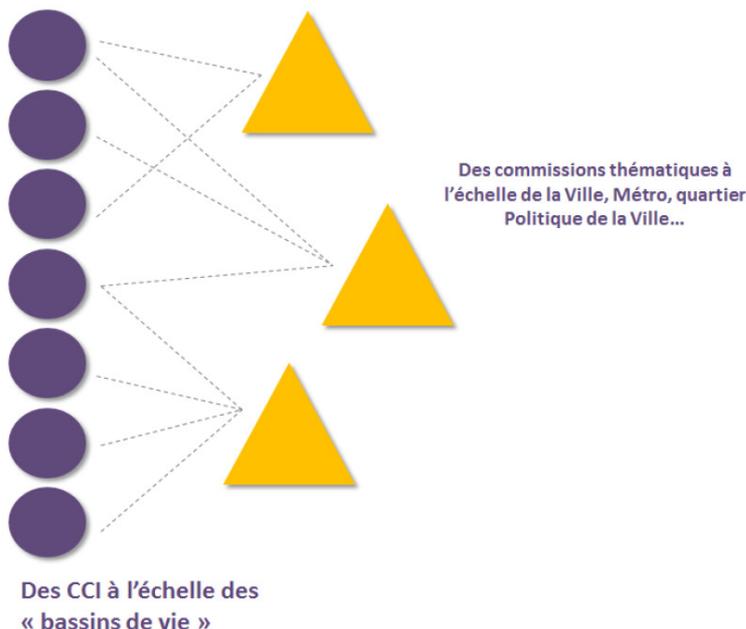
Intervention : 5 unions de quartiers prêtes à expérimenter les CCI et on essaime ensuite. **Le bassin de vie n'est pas en opposition des UQ** donc c'est cohérent. On peut affecter des thématiques à des CCI bassin de vie. L'idée de **CCI autour des 10 collèges** est intéressante. Nécessité de dématérialiser les CCI pour augmenter la participation à distance ponctuellement.

Intervention : Souhait d'un CCI ville avec des commissions. Le périmètre CCI autour des collèges concerne une petite partie des habitants. L'enjeu des CCI est de **faire participer les gens qui ne viennent pas et ne se mobilisent pas : l'entrée géographique des CCI n'est pas la bonne entrée.**

Intervention : Trop de CCI ce n'est pas possible. La dématérialisation est nécessaire. Si on prend **le périmètre du bassin de vie, possibilité d'intégrer les communes voisines** : préfiguration Métropole. L'idée est donc intéressante. Vigilance car les Cci doivent s'asseoir sur une structure existante.

En Synthèse :

- ✓ Quartiers=non, Secteur=pas la bonne entrée, Ville=uniquement entrée par thématique, **Bassin de vie = consensus fort**
- ✓ Consensus pour croiser bassin de vie autour des 10 collèges publics avec des thématiques à l'échelle de la ville.
- ✓ Articulation entre **une entrée par thématiques et des CCI de proximité est à creuser**. Question : Comment et qui détermine les thématiques ?
- ✓ Consensus fort sur les moyens numériques à mobiliser et sur la souplesse des CCI.



Prochaine séance : Travailler sur les périmètres des collèges à partir de cartes pour visualiser les périmètres. Demande collective de réfléchir sur des cas concrets pour la prochaine séance : Aquitaz retient la méthode. Les services feront le lien pour avoir des cartes à présenter.